

Histoire et préhistoire des langues

Le langage nous apparaît sous de très nombreuses variétés de par le monde, ce qui a intrigué et suscité des interrogations depuis une haute antiquité. Le récit de la *Genèse* s'en fait l'écho dans l'histoire de la tour de Babel (fig. 1): «Or Yahvé descendit pour voir la ville et la tour que les hommes avaient bâties. Et Yahvé dit: 'Voici que tous font un seul peuple et parlent une seule langue, et tel est le début de leurs entreprises! Maintenant, aucun dessein ne sera irréalisable pour eux. Allons! Descendons! Et là,

confondons leur langage pour qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres'. Yahvé les dispersa de là sur toute la face de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville» (11, 5-8).

A la diversité linguistique s'ajoute l'instabilité relative des langues. C'est que, pour une multitude de raisons, les systèmes linguistiques ne se maintiennent jamais à travers les âges sous une forme immuable. Comme toute institution sociale, la langue connaît une évolution. De

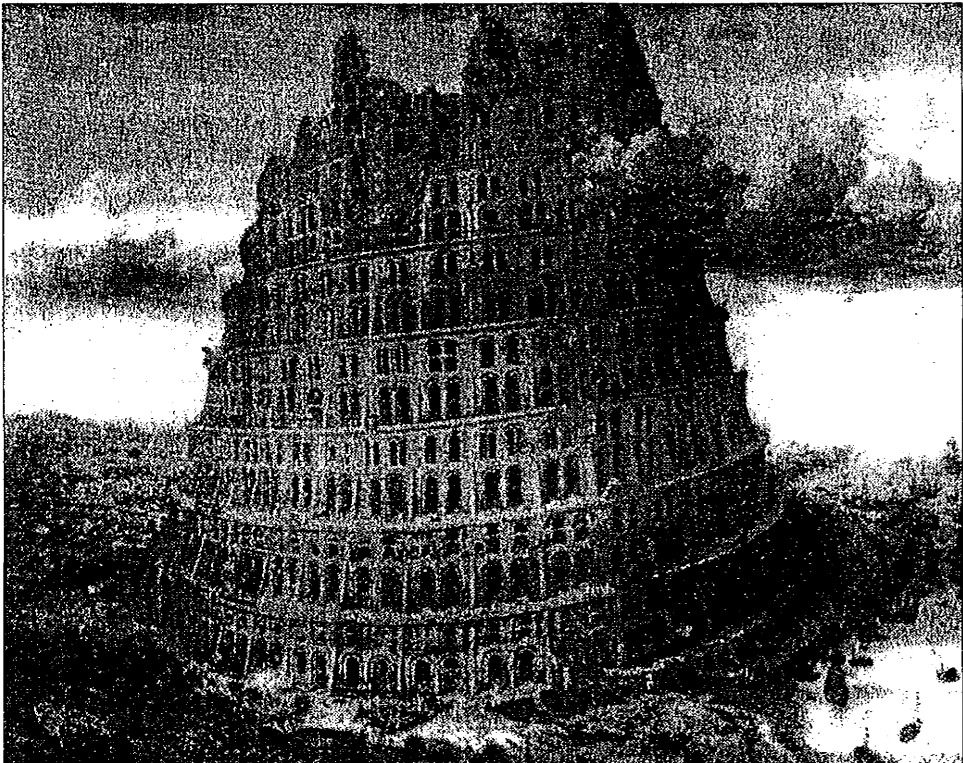


Figure 1. Bruegel, *La Tour de Babel* (Rotterdam, Museum Boymans - Van Beuningen).

EVOLUTION

même que les coutumes, les lois ou les usages d'un peuple se modifient au cours de l'histoire, de même le parler d'une communauté humaine se transforme au fil du temps. Ainsi, le changement linguistique obéit à une tendance générale. Mais, pour autant, la langue n'évolue pas à la manière d'un système politique, juridique ou économique, par exemple, car elle n'est pas une institution comme les autres. Ce qui la caractérise, c'est qu'elle ne peut pas, en principe, être transformée par des interventions individuelles. Selon les termes du plus grand théoricien de la linguistique moderne, F. de Saussure, «la langue est de toutes les institutions sociales celle qui offre le moins de prise aux initiatives (*Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Sechehaye. Ed. critique préparée par T. de Mauro, Paris 1974, 107-108). Lorsque le Conseil supérieur de la langue française arrête les modalités d'une réforme de l'orthographe, sa décision ne touche que des éléments extérieurs à la réalité linguistique. Quant à l'influence de l'école ou d'une académie, elle s'exerce bien sur la langue elle-même, mais elle ne peut en empêcher l'évolution, qui se poursuit continuellement. Ce mouvement ininterrompu tend à s'accélérer lors de troubles ou de bouleversements sociaux et à se ralentir dans les périodes de stabilité politique. En l'espace d'une vie, le changement n'est pas négligeable, mais les sujets parlants n'en ont pas toujours conscience ou n'en ont qu'une perception très partielle. Les décalages très faibles des éléments du système échappent à l'attention. Par ailleurs, les changements ne s'imposent généralement pas d'emblée à l'ensemble de la communauté linguistique. Dans un premier temps, une concurrence s'instaure entre l'innovation et l'état de choses préexistant. Cette

variation synchronique est alors l'indice d'une évolution en cours.

L'analyse de l'évolution linguistique s'effectue à différents niveaux. Les changements du premier type s'observent au plan phonique. En effet, sous l'action de divers facteurs, les sons d'une langue se modifient. Si, d'une part, la transformation ou la disparition d'une unité se produisent non seulement dans un contexte phonétique particulier, l'historien de la langue parle d'un «changement conditionné». L'élément déterminant du phénomène peut être un segment de la chaîne parlée, un accent d'intensité ou encore la position dans le mot. Dans les traditions grecque, romaine et germanique, par exemple, le renforcement des voyelles toniques a profondément renouvelé l'aspect des formes linguistiques. Lorsque, d'autre part, un élément phonique change indépendamment de son environnement, le fait est qualifié de «changement non-conditionné». Dans ce cas se présente là où une voyelle ou une consonne se modifie à travers toute sa distribu-

tion. Le changement phonique a souvent des répercussions sur le statut des formes grammaticales. En outre, les éléments d'un paradigme, comme les termes d'une conjugaison, par exemple, sont sujets aux influences de l'analyse. Ainsi, dans la flexion de *dire*, la 2^e pers. pl. *dites* subit la concurrence de la variante **disez*, encore étrangère à la norme dans le français simple, mais conforme à l'usage dans les composés (type *vous contredisez*). La substitution d'une forme à une autre implique l'existence d'un modèle. En l'occurrence, la référence est constituée par le rapport régulier entre 1^{re} pers. pl. *-ons* et 2^e pers. pl. *-ez*.

lisons / lisez). Tandis que le phénomène global de l'analogie s'explique par une tendance générale, l'orientation des changements doit être justifiée de cas en cas. Au XVII^e siècle, Molière conjugait *je treuve, tu treuves, il treuve, ils treuvent / nous trouvons, vous trouvez*. Ainsi, le héros du *Misanthrope* déclare à son ami: «...l'amour que je sens pour cette jeune veuve l ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve» (225-226). L'analogie a donc profité au radical *trouv-*, normal en dehors du présent. A l'inverse, l'extension du radical du singulier et de la 3^e pers. pl. du présent se constate dans l'histoire du verbe *aimer*. Dans l'ancienne langue, le présent comportait les formes alternantes *j'aim(e) / nous amons*. La généralisation de la variante *aim-* s'explique peut-être par la fréquence d'emploi des 1^{ère} et 2^e pers. sg. Cette particularité se cristallise, pour ainsi dire, dans un texte de Monique Saint-Hélier. La jeune Carolle s'interroge dans un monologue intérieur: «Oh! qu'est-ce qu'ils veulent tous avec leur amour? 'Je t'aime...', tu m'aimes'...on dirait un battement de porte, 'j'ouvre, je ferme'. 'J'aime, tu m'aimes'. Assez!» (*Bois-Mort*, Paris 1934, p. 106).

Au-delà des sons et des formes, la langue évolue au niveau de la syntaxe. La composante syntaxique est en cause, lorsque, par exemple, l'ordre des mots change entre deux époques de la même tradition linguistique. En ce qui concerne la place des pronoms personnels du français, la langue classique ne coïncide pas tout à fait avec la langue contemporaine. Dans le cas où la forme pronominale dépend d'un infinitif complément d'un verbe comme *vouloir, pouvoir, devoir*, Vaugelas écrit: «*Je ne le veux pas faire* sera meilleur

que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incomparablement plus usité» (*Remarques sur la langue française*, réimpr. de l'édition originale de 1647, Paris 1934, 376-377). Aujourd'hui se constate la situation inverse, puisque le français standard demande le pronom devant l'infinitif et que la construction concurrente, plus ancienne, ne subsiste plus que sporadiquement dans la langue littéraire et dans des parlers régionaux. Dans le domaine de l'accord, également, l'histoire des pronoms révèle une évolution intéressante. Ici encore, le XVII^e siècle se signale comme une période de transition. L'anecdote suivante concerne la forme du pronom attribut du sujet. Ménage raconte avoir repris Mme de Sévigné, à qui il avait dit «je suis enrhumé» et qui lui avait répondu «je la suis aussi»: «il me semble, Madame, que selon les règles de notre langue, il faudroit dire: Je le suis. Vous direz comme il vous plaira, ajoûta-t-elle, mais pour moy je croirois avoir de la barbe si je disois autrement» (F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris 1906 ss., t. IV, p. 891). Des changements se produisent aussi dans l'emploi des temps et des modes, par exemple. D'ailleurs, des catégories nouvelles apparaissent, comme le conditionnel, de sorte que l'équilibre du système tout entier se trouve affecté.

De même, des réorganisations importantes intéressent le vocabulaire. Des termes sortent de l'usage, d'autres sont adoptés par la communauté linguistique. Même lorsqu'un mot subsiste dans le trésor de la langue, sa place au sein d'un champ lexical change fréquemment. Soit le terme *hund* «chien» de l'anglais du moyen âge (cf. all. *Hund*). Sous la forme *hound*, cet élément se retrouve dans l'anglais contemporain,

EVOLUTION

mais avec la valeur nouvelle de «chien courant, chien de chasse». Cette évolution est en rapport direct avec l'apparition de *dog*, vocable d'origine inconnue, à la fin de la période du vieil anglais. Comme les unités significatives se définissent les unes par rapport aux autres, l'émergence d'un concurrent entraîne une redistribution des fonctions: le terme nouveau assume le sens générique, tandis que le mot ancien ne conserve plus qu'un sens particulier. Il y a donc un renouvellement du lexique. Dans les cas extrêmes, des expressions traditionnelles disparaissent sous la pression de nouveaux venus. Ces néologismes proviennent tantôt des ressources internes de la langue (par le moyen de la dérivation et de la composition), tantôt des emprunts. Parmi les facteurs responsables du remplacement d'un mot par un autre, le phénomène du tabou occupe une place particulière par ses aspects non seulement linguistiques, mais aussi extralinguistiques. En effet, les interdits de vocabulaire se fondent sur des croyances, des superstitions, des conventions sociales et révèlent ainsi des traits de l'idéologie du groupe. Dans les anciennes sociétés, par exemple, le statut de l'animal dans l'univers mental détermine fréquemment des interdictions de caractère linguistique. C'est ainsi que le nom de l'ours faisait l'objet d'un tabou chez les peuples du Nord: Germains, Baltes et Slaves, notamment. Mais comme on ne peut se passer tout à fait d'évoquer l'animal, le lexique fournit un nom de substitution, un «euphémisme». Cette dénomination retient un trait du référent: la couleur, par exemple, là où l'ours s'appelle proprement «le brun»; la taille, et c'est alors le «grand», par opposition au «petit» (le loup); l'allure générale, dans le cas d'expressions comme le «grand-

père» ou le «vieux». L'évitement du nom spécifique traduit, semble-t-il, une crainte religieuse vis-à-vis de l'animal. Les historiens des institutions signalent l'existence d'un ancien culte de l'ours. Par ailleurs, des procédés euphémiques s'observent à toutes les époques dans le champ lexical des maladies. L'origine démoniaque ou divine attribuée à certaines affections explique suffisamment le recours à des substituts. Dans le monde grec, par exemple, l'expression *hierà nósos* «maladie sacrée» renvoie à l'épilepsie. Plus près de nous, une réticence significative se fait jour à propos de la peste dans la fable de La Fontaine intitulée précisément *Les animaux malades de la peste*. Le texte commence ainsi: «Un mal qui répand la terreur, l mal que le ciel en sa fureur l inventa pour punir les crimes de la terre, l la peste (*puisque'il faut l'appeler par son nom*)...faisait aux animaux la guerre».

On le voit, toutes les parties de la langue changent. Or, les changements, différents selon les régions, expliquent le phénomène fréquent de la diversification d'un parler relativement homogène. Le fait se produit, notamment, lorsqu'une ou plusieurs composantes d'une communauté linguistique rompent leurs contacts avec le reste du groupe - lors d'une migration, par exemple. En résulte une situation complexe, caractérisée par un ensemble d'idiomes, qu'on appelle une «famille de langues». Les langues dites «indo-européennes» forment une telle constellation. La nature et le degré de leur parenté se définissent par la méthode comparative, qui consiste à rapprocher systématiquement, de langue à langue, des formes grammaticales et des éléments lexicaux. Les termes de ces rapprochements manifestent des correspon-

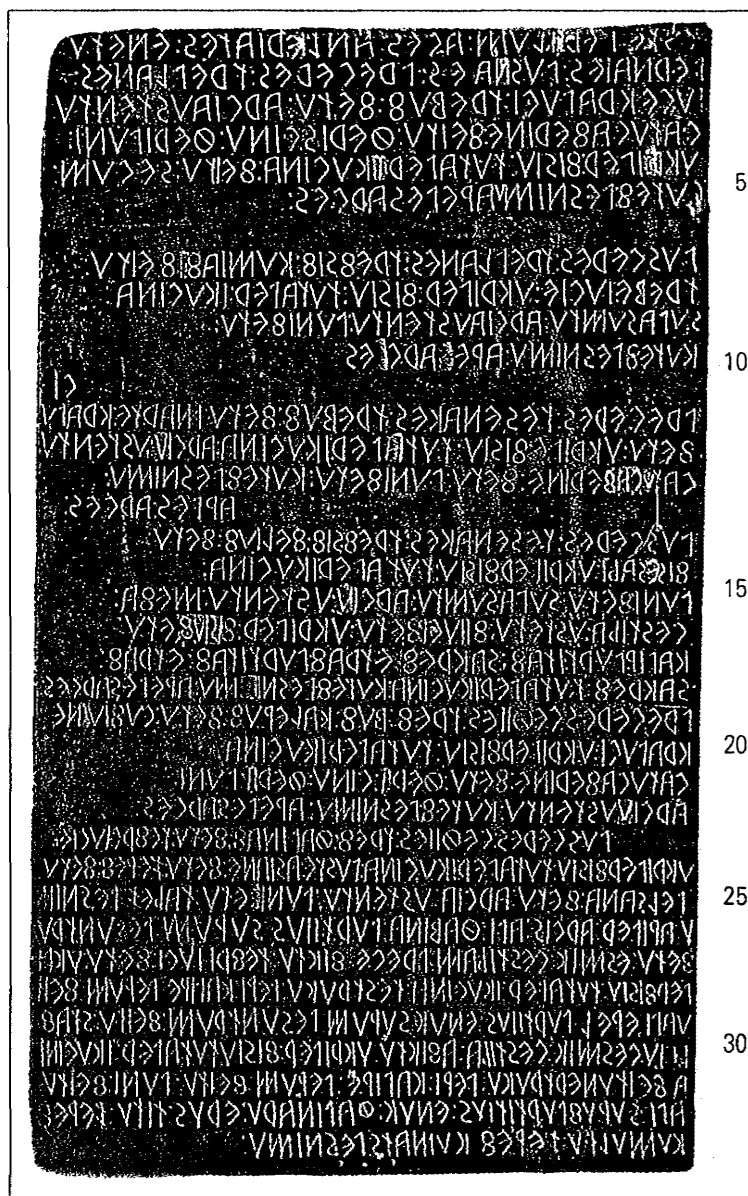


Figure 2.
Table d'Iguvium 1a
en langue
ombrienne:
sacrifices à Jupiter,
Mars, Vofionus.

TABVLAE
IGVVINAE,
EDITAE A IACOBO
DEVOTO, ROMAE,
TYPIS REGIAE
OFFICINAE
POLYGRAPHICAE
1940

Lignes 2-3
15 «Devant la porte
trébulane, sacrifie trois
boeufs à Jupiter
grabovien».

20 Lignes 11-12
«Devant la porte
tessénaque, sacrifie
trois boeufs. Sacrifie à
Mars grabovien
25 pour le Mont fisien,
pour la cité d'Iguvium».

Lignes 21-22
30 «Devant la porte
véienne, sacrifie trois
boeufs au front blanc à
Vofionus grabovien
pour le Mont fisien,
pour la cité d'Iguvium».

ÉVOLUTION

dances régulières, dans la mesure où leurs ressemblances et leurs différences se retrouvent dans des séries d'exemples parallèles. Au-delà de ces comparaisons horizontales, la méthode permet la reconstruction d'une langue sous-jacente, l'indo-européen commun, ancêtre présumé de la famille. Cette démarche reconstructive ne représente pas une fin en soi, mais procure au comparatiste les moyens d'une investigation dans la préhistoire des langues attestées. Cette quête ne poursuit pas seulement des objectifs linguistiques, mais débouche sur la restitution d'une culture, car, quelles qu'aient été ses caractéristiques, l'indo-européen n'a pas pu exister sans un peuple qui l'ait parlé. Par la comparaison des textes anciens - latins, celtiques, germaniques ou sanskrits, par exemple - les indo-européanistes retrouvent les institutions et l'idéologie de cette société préhistorique. Comme l'enseigne l'œuvre majeure de Georges Dumézil, ces lointains ancêtres s'organisaient et pensaient selon des schèmes tripartis. La vie du groupe reposait sur trois fonctions sociales hiérarchisées: l'exercice du pouvoir et de la religion, la protection des hommes par la force armée et la production de richesses. Cette structure se traduit, par exemple, dans la division de la société indienne classique en trois classes: prêtres, guerriers, éleveurs agriculteurs; dans la théologie védique et dans l'épopée sanskrite. A Rome, la tripartition se reflète, notamment, dans les figures divines de Jupiter, Mars, Quirinus (cf. fig. 2); dans le cahier des charges de leurs prêtres - les flamines -, ainsi que dans des mythes historicisés. C'est ainsi que les rois préétrusques, par exemple, représentent successivement les trois fonctions. Romulus et Numa illustrent deux

aspects complémentaires de la souveraineté. Le fondateur de la Ville se caractérise par la violence de son règne, tandis que son successeur cultive la paix, s'occupe de religion et de législation. Le troisième, Tullus Hostilius, porteur d'un nom parlant, fait la guerre. Le fameux combat des Horaces et des Curiaces a lieu sous son règne. Enfin, le quatrième roi de Rome, Ancus Martius, intervient positivement dans les domaines de la richesse et de la prospérité. En fin de compte, il y a là, comme dans de nombreux autres récits - à Rome, dans l'Inde ou ailleurs - les précieux vestiges d'un héritage indo-européen.

CLAUDE SANDOZ,
Institut de linguistique,
Faculté des lettres ■